

267 - COURVASIER - 04032019 - 11H39

Sujet: [INTERNET] Enquête Publique Mailhac sur Benaize

De : philippe.courvasier@free.fr

Date : Mon, 4 Mar 2019 11:39:24 +0100 (CET)

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

PREFECTURE DE LA HAUTE-VIENNE

Installations classées pour la protection de l'environnement

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE dans la commune de MAILHAC-sur-BENAIZE

du lundi 4 février 2019 à partir de 9 h 30 au vendredi 8 mars 2019

Monsieur le Commissaire Enquêteur

Nous vous faisons part de notre vive opposition au projet de création du parc éolien de Mailhac sur Benaize.

Ce projet va détruire une partie de la forêt du Bois Bouery.

De nombreuses espèces protégées nichent dans cette belle forêt.

A l'heure où des scientifiques tirent la sonnette d'alarme sur la disparition des insectes et le risque que cela

fait courir à la biodiversité pourquoi détruire des espaces naturels pour faire disparaître encore des insectes ?

Si une entreprise quelque'elle soit se veut écologique, elle ne commence pas par abattre des arbres centenaires

pour couler du béton, de la ferraille et des matériaux (pâles) qui ne sont pas recyclable.

Pourquoi subventionner un modèle économique qui ne remplit pas les promesses d'une production d'énergie "propre"

mais qui , par contre, alimente grassement des intérêts privés en offrant une rente à quelques bénéficiaires.

Si la transition énergétique est l'affaire de tous, pourquoi promouvoir de tels projets qui divise les populations locales.

Par dessus ce marché de dupes, plus il y a de parc éoliens installés, plus nos factures d'électricité augmentent.

Est ce socialement responsable ? Cela va t'il nous faire aimer davantage cette transition énergétique ? Certainement pas.

Il y a peu de vent dans cette région de la Nouvelle Aquitaine. Pourquoi les promoteurs de l'éolien n'installe t-ils

pas les éoliennes dans la région des landes ? Là où il y a plus de vent.

Des créations d'emploi ? Lesquels ? Tous les retours d'expérience montrent qu'il n'y a aucune retombées en termes

d'emploi dans les régions où sont construit des parc éoliens.

La Basse Marche est une région déjà bien abimée par des installations déjà existantes et qui va l'être davantage de par

la profusion des projets - St Georges-Les Landes, Les Grands Chezeaux, Mouhet, Azerables, St Sébastien, St Sulpice les Feuilles,

Arnac La Poste, St Hilaire la Treille, St Léger Magnazeix 2 projets - Magnac Laval 2 projets- Jouac, St Martin le Mault,

LUSSAC LES ÉGLISES déjà construit- etc...

Cela va aboutir à une défiguration totale de notre territoire, visible depuis l'autoroute!!!

pourquoi vouloir la saccager par ces projets inutiles.

Toutes ces raisons nous conduisent à vous dire que nous sommes totalement opposés au projet de création du Parc éolien

de Mailhac sur Benaize.

Veillez croire Monsieur le Commissaire Enquêteur à l'expression de nos sentiments distingués.

Monsieur et Madame Courvasier - 8 Chantouant 87160 Cromac